

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Comme de coutume, je présenterai mon rapport sur la Commission d'arbitrage en vous parlant du bilan 2010 et des perspectives pour cette année qui commence.

La Commission et le Comité régional ont constaté avec grande satisfaction la couverture complète en 2010 par nos arbitres et juges-arbitres des événements nationaux et Ligue qui se sont passés dans notre Région que ce soit chronologiquement les Masters régional et AFT du circuit de l'Espérance, les nombreuses épreuves des mois d'avril et mai (Coupe de Borman, championnats provinciaux, préqualifications de l'Astrid Bowl), les rencontres de division I nationale Messieurs et Dames ainsi que les Masters des Masters et les Masters des critères régionaux et le Critérium national à la fin septembre. Notre juge-arbitrage et arbitrage régional fut aussi représenté lors des championnats de la Communauté Française et Coupe de Borman AFT, notre arbitrage encore notamment aux épreuves internationales se déroulant dans notre Province, que ce soit l'Astrid Bowl à Charleroi, les 10.000 \$ du Tennisland Rebecq et de Baullet, le ATH OPEN ou l'ETHIAS Trophy ou encore lors d'interclubs dans le Nord de la France. Il est encourageant que la plupart de ces dernières présences soient mises au crédit de nos jeunes. Dorénavant, toutes les rencontres du tour final d'interclubs doivent s'organiser sous la direction d'un juge-arbitre neutre. Vous êtes tous, vous les clubs, concernés aussi afin que la Commission d'arbitrage dispose de juges-arbitres pour ce faire. Je vous rappellerai que les conditions d'indemnisation ont été largement revues à la hausse maintenant : 50 € la prestation et une participation aux frais de déplacement offerte, elle, par le Comité régional. Je vous demanderai donc de sensibiliser vos juges-arbitres à répondre positivement à ces maigres demandes que fait la Fédération.

En diminution pourtant depuis quelques années, le nombre de clubs en infraction par rapport au règlement d'ordre intérieur de l'AFT, en ce qui concerne l'arbitrage, est malheureusement resté stable. C'est pourquoi, une action spéciale a été faite fin 2010 auprès de ces clubs pour les sensibiliser. La nécessité, urgente, d'un rajeunissement des effectifs est toujours à l'ordre du jour. Les nouveaux officiels doivent se mettre d'abord au service de leur club, c'est là le but de cet article de règlement. Ce n'est évidemment pas facile à l'heure où le volontariat n'est plus considéré comme valeur dans notre société.

Nous voici donc en 2011. La formation pour de nouveaux candidats officiels se terminera samedi prochain par les examens. Nous avons encore connu une forte affluence à la formation de juge-arbitrage et nous sommes satisfaits de la réponse donnée par les clubs à notre action pour leur permettre de respecter le règlement dont je vous parlais ci-avant. Malheureusement à nouveau, peu de candidats désirent se consacrer dès à présent à l'arbitrage. Quelques jeunes éléments pointent malgré tout pour assurer une relève dans l'arbitrage. Plusieurs se révèlent prometteurs et ont d'ailleurs presté lors de la Fed Cup le week-end dernier et/ou le feront lors de la Coupe Davis début mars. Je citerai volontiers Laura BACCARO des Cheminots St Ghislain, Laura WARZEE du CIT LOVERVAL ou encore Thibaut de MARNEFFE de Rebecq et Vivian MORELLI de MORLANWELZ.

Mais il y a encore des déficiences à combler, le nombre d'épreuves augmente et c'est un bien évidemment pour le tennis mais nous devons faire face cette année à 2 tournois supplémentaires notamment : le 10.000\$ Messieurs d'Havré et le tournoi WTA de Bruxelles juste avant Roland Garros. Une journée de découverte de l'arbitrage sera encore organisée lors de la prochaine édition de l'Astrid Bowl. L'AFT compte poursuivre en 2011 dans la voie

de la revalorisation et de la reconnaissance de ses officiels. Ainsi, notamment, elle a mis sur pied un groupe de travail qui réunit plusieurs de ses administrateurs pour débattre de cette problématique.

Sachez que la Commission d'arbitrage du Hainaut, dont je voudrai aussi remercier tous les membres pour le travail accompli en 2010, est à votre écoute et votre service. Sa fonction première et principale n'est pas de jouer au gendarme mais de vous aider à la réussite de vos compétitions. Le vendredi 18 mars prochain ici même à 19h, nous organiserons la désormais traditionnelle rencontre des officiels de la Région. Une invitation personnelle sera adressée par mail à chaque officiel dont nous possédons l'adresse informatique. Relayez aussi et déjà cette information auprès des officiels de votre club. Nous y présenterons les problèmes généralement rencontrés l'an dernier et les adaptations récentes aux divers règlements que chaque juge-arbitre est censé connaître. Notre but est d'améliorer encore la qualité des organisations. Cela ne peut qu'être bénéfique au succès des épreuves, donc à chacun de vos clubs. Le programme informatique mis à votre service pour l'organisation de vos tournois n'est qu'un outil, la collaboration humaine, c'est votre job. C'est aussi à vos juges-arbitres de savoir quand faire un tableau de qualification, le nombre de joueurs d'un tableau final, comment déterminer ceux qui seront têtes de série en respectant les règlements de nos compétitions. C'est à vos juges-arbitres de remplir aussi les formalités nécessaires et rendues de plus en plus faciles pourtant pour permettre, notamment, d'alléger la charge de Jean FRERE pour l'organisation globale du Critérium.

Nous espérons donc vous voir nombreux, vous et vos juges-arbitres, à cette réunion. Nous serons aussi à cette occasion et encore à votre écoute. Venez donc aussi avec vos idées.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite d'ores et déjà une excellente saison tennistique 2011.

Jean DAUGE